Procès-verbal du Comité Syndical du 10/04/2025

Le Comité Syndical du SIVOM Rive Gauche du Cher s'est réuni le jeudi 10 Avril 2025 à 18h00 au 4 rue du Moulin de Lyon, Huriel, siège du SIVOM Rive Gauche du Cher.

23 délégués étaient présents.

Assistaient également à cette réunion : Monsieur BOCHET François chef d'exploitation, Madame ALEONARD Sonia responsable administrative.

Monsieur RICHOILLEY Dominique, conseiller aux décideurs locaux était également présent.

Etaient excusés, M Serge LAURENT, Mme VACHON Fanny

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du procès-verbal du 27 mars 2025 ;
2) Comptes de gestion 2024 : budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
3) Comptes administratifs 2024 : budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
4) Affectation des résultats de l'exercice 2024 : budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
5) Budgets 2025 : principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble ;
6) Subvention 2025 au Comité d'œuvre social ;
7) Subvention 2025 à l'Association Burkina Faso ;
8) Projet d'aménagement de la procédure « horaires de forte chaleur » ;
9) Information DECI ;
10) Questions diverses.

Dans l'attente que le quorum soit atteint par l'arrivée d'un délégué, un échange est fait sur l'arrivée suspendue de la DGS, ainsi que sur l'avancement des échanges avec les représentants syndicaux qui seront reçus le 18 avril 2025.

Le Quorum étant atteint la séance peut commencer.

1-Approbation du procès-verbal du 27 mars 2025

Monsieur Le Vice-Président demande si le compte-rendu du 27/03/2025 a bien été reçu par tous et si quelqu'un a des remarques à faire. Le comité syndical confirme la bonne réception.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le comité syndical, **23 voix pour**.

2 – Approbation des comptes de gestion 2024 : Budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble

Monsieur Bruno ANDRE précise au comité syndical que Madame LAMOTTE, trésorière auprès du SIVOM, a préalablement attesté de la conformité des 5 comptes de gestion. Ils ont été visés et certifiés conforme par l'ordonnateur et n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Monsieur le Vice-Président, présente les 5 comptes de gestion, avec les éléments donnés sur le Débat d'Orientation Budgétaire ainsi que sur les documents envoyés avec l'ordre du jour :

- BUDGET PRINCIPAL M57
- EAU
- SPANC
- ANNEXE INCENDIE
- ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE D'IMMEUBLE

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, approuve les 5 comptes de gestion.**

3 – Approbation des 5 comptes administratifs 2024 : Budget principal M57, Eau, SPANC, annexe incendie, annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble

Le Vice-Président, Bruno ANDRE se retire de la salle pour le vote des 5 comptes administratifs. Les votes sont présidés par la doyenne de l'assemblée, Madame Joële GERINIER.

Les détails des documents sont émis en séance concernant les comptes administratifs et sur les documents envoyés avec l'ordre du jour à l'ensemble des délégués et comprenant une synthèse et des commentaires.

Madame Joële GERINIER fait procéder au vote.

Approbation du compte administratif pour le BUDGET PRINCIPAL M57 :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	48 076,90 €	2 000,00 €
Recette	36 241,14 €	11 835,76 €

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 22 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET PRINCIPAL M57.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET EAU :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	4 112 620,71€	1 512 260,55€
Recette	4 259 602,39 €	1 618 806,65 €

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 22 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET EAU.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET SPANC :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	77 621,89 €	45 109,57 €
Recette	81 573,60 €	24 228,89 €

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 22 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET SPANC.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET INCENDIE :

	Exploitation	**Investissement**

Dépense	4 240,25 €	720,00 €
Recette	8 517,86 €	

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 22 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET INCENDIE.**

Approbation du compte administratif pour le BUDGET assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble) :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	1 062,68 €	0,00€
Recette	1 190,00 €	0,00€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 22 voix pour, approuve le compte administratif pour le BUDGET assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble).**

M Bruno ANDRÉ revient prendre part à l'assemblée.

3 – Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Affectation des résultats pour le BUDGET PRINCIPAL M57 :

	2023	**2024**
Résultat de l'exercice précédent	0,00	-13 672,63
Résultat de l'exercice en fonctionnement	-13 672,63	-11 835,76
Situation des résultats d'investissement	13 672,63	23 508,39

Solde des restes à réaliser	0,00	0,00
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	13 672,63	23 508,39
Financement des investissements au compte 1068	0,00	0,00
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	-13 672,63	-25 508,39

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET PRINCIPAL M57**

Affectation des résultats pour le BUDGET EAU :

	2021	**2022**	**2023**	**2024**
Résultat de l'exercice précédent	1 017 075,25	692 205,26	951 873,23	834 505,59
Résultat de l'exercice en fonctionnement	213 522,96	306 891,00	372 744,12	146 981,68
Situation des résultats d'investissement	181 592,94	1 332 336,37	295 691,09	402 237,19
Solde des restes à réaliser	-719 985,89	- 1 379 559,40	-785 802,85	2 107,79
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	-538 392,95	-47 223,03	-490 111,76	404 344,98
Financement des investissements au compte 1068	538 392,95	47 223,03	490 111,76	131 487,27
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	692 205,26	951 873,23	834 505,59	850 000

Les résultats présentent :

Un résultat d'exploitation net de 981 487,27 €

Le résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de 404 344,98€ est établi.

Affectation au compte 1068 : 131 487,27€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 850 000€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET EAU

Affectation des résultats pour le BUDGET SPANC :

	2021	**2022**	**2023**	**2024**
Résultat de l'exercice précédent	16 049,98	20 564,43	20 514,78	19 582,14
Résultat de l'exercice en fonctionnement	4 514,45	3 948,43	-932,64	3 951,71
Situation des résultats d'investissement	19 286,60	23 972,95	30 020,54	9 139,86
Solde des restes à réaliser	0,00	-27 971,03	-29 697,34	0,00
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	19 286,60	- 3 998,08	373,20	9 139,86
Financement des investissements au compte 1068	0,00	3 998,08	0,00	0,00

Résultat du fonctionnement restant pour l'année	20 564,43	20 514,78	19 582,14	23 533,85

D'après les résultats :

Le résultat d'exploitation net de 23 533,85€

Le résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de 9 139,86€

Affectation au compte 1068 : 0,00€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 23 533,85€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET SPANC

Affectation des résultats pour le BUDGET INCENDIE :

	2021	**2022**	**2023**	**2024**
Résultat de l'exercice précédent	7 761,59	6826,44	5 758,63	6 949,52
Résultat de l'exercice en fonctionnement	-935,15	-67,81	1 190,89	4 277,61
Situation des résultats d'investissement	3 500,00	3 500,00	4 500,00	3 780,00
Solde des restes à réaliser	0,00	-4 500,00	-4 500,00	0,00
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser	3 500,00	-1 000,00	0,00	3 780,00
Financement des investissements au compte 1068	0,00	1 000,00	0,00	0,00
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	6826,44	5 758,63	6 949,52	11 227,13

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation net de 11 227,13€

Un résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser de 3 780,00€

Affectation au compte 1068 : 0,00€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 11 227,13€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET INCENDIE

Affectation des résultats pour le BUDGET assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble) :

	2021	**2022**	**2023**	**2024**
Résultat de l'exercice précédent	2 593,56	2 609,56	2 645,62	2 445,95
Résultat de l'exercice en fonctionnement	+16,00	+36,06	-199,67	127,32
Situation des résultats d'investissement				
Solde des restes à réaliser				
Résultat des investissements après incorporation des restes à réaliser				
Financement des investissements au compte 1068				
Résultat du fonctionnement restant pour l'année	2 609,56	2 645,62	2 445,95	2 573,27

Le calcul des résultats démontre :

Un résultat d'exploitation net de 2 573,27€

Résultat de fonctionnement au compte 002 : 2 573,27€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide l'affectation des résultats pour le BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF (dans le cadre d'une vente)

5 – Vote des budgets :

BUDGET PRINCIPAL M57 :

Comme expliqué et prévu lors du débat d'orientation budgétaire, l'équilibre du budget PRINCIPAL M57 est proposé comme suit :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	174 500,00€	83 000,00€
Recette	174 500,00€	83 000,00€

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide le BUDGET PRINCIPAL M57

BUDGET EAU :

Comme expliqué et prévu lors du débat d'orientation budgétaire l'équilibre du budget EAU est proposé comme suit :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	5 715 412,53€	1 707 413,06 €
Recette	5 715 412,53€	1 707 413,06 €

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide le BUDGET EAU

BUDGET SPANC :

Comme expliqué et prévu lors du débat d'orientation budgétaire, l'équilibre du budget SPANC est proposé comme suit :

	Exploitation	Investissement
Dépense	101 988,75 €	37 692 ,33 €
Recette	101 988,75 €	37 692 ,33 €

- Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025
- **Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide le BUDGET SPANC**

BUDGET Annexe INCENDIE :

Comme expliqué et prévu lors du débat d'orientation budgétaire, l'équilibre du budget INCENDIE est proposé comme suit :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	37 000,00 €	3 852,00 €
Recette	37 000,00 €	3 852,00 €

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide le BUDGET INCENDIE

BUDGET Annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble :

Comme expliqué et prévu lors du débat d'orientation budgétaire, l'équilibre du budget Annexe assainissement collectif dans le cadre d'une vente d'immeuble est proposé comme suit :

	Exploitation	**Investissement**
Dépense	4 110,00 €	
Recette	4 110,00 €	

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide le BUDGET annexe assainissement collectif (dans le cadre d'une vente d'immeuble)

6 – Subvention au comité des œuvres sociales :

Le Vice-Président expose que le taux appliqué à la masse salariale soit de 3.5% doit définir la subvention au COS.

Il est donc proposé de verser pour l'année 2025 : la somme de 21 697,20 euros

- 50 % du montant sur présentation du programme d'actions et sa validation (courant mai)
- 50 % du montant sur état d'avancement du programme d'actions (courant novembre)

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide le montant attribué au Comité des œuvres social.

7 – Subvention à l'association BURKINA-FASO :

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical que la loi n°2005-95 du 09/02/2005 (loi Oudin) ouvre la faculté aux collectivités territoriales de consacrer jusqu'à 1% du Budget de Fonctionnement au financement des projets de développement et d'urgence en coopération internationale.

Il précise que depuis 2012, le Comité Syndical accorde à l'association « Ouest-Allier Burkina-Faso » une subvention de 2 000,00 euros chaque année pour le financement de la construction de forage, sur la commune de Pilimpikou, au Burkina-Faso.

Aujourd'hui, cette même association sollicite le SIVOM Rive Gauche du Cher pour lui permettre de poursuivre son action sur la commune de Pilimpikou, et ainsi permettre la construction d'un forage neuf et la réhabilitation de quatre anciens.

Après avoir exposé les travaux et le financement prévisionnel, le Vice-Président propose de verser 2 000,00 € au profit de cette association.

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation rendu le 03/04/2025

Le Comité syndical, à l'unanimité : 23 voix pour, valide le montant de 2 000 € attribué à l'association OUEST ALLIER BURKINA-FASO

8 – Projet d'aménagement de la procédure « horaires de forte chaleur »

Ce point est ajourné au vu d'éléments arrivée de dernière minute.

9 – Information DECI

Pour 2025, les contrôles seront établis par une entreprise comme le faisait auparavant Pinel techno.

Le travail continue sur l'organisation de ce service par nos soins.

10 – Questions diverses.

Bruno ANDRE

Vice-Président

Stéphane OSTERTAG

Secrétaire de séance